



Le Département de la Loire s'est engagé depuis de nombreuses années dans l'accompagnement des centres de formation ligériens.

Dans ce cadre, le Département propose une convention de partenariat avec le pôle France Gymnastique, association qui dépend de la Fédération Française de Gymnastique regroupant les meilleures françaises de la discipline dans le but de les préparer aux grands championnats mondiaux.

Jean-Yves BONNEFOY, Vice-Président en charge du sport

Paul CAVALLERO, Président du pôle France Gymnastique

vous convient à la signature de la convention de partenariat entre le Département de la Loire et le pôle France Gymnastique le **mercredi 8 mars 2017 à 11h** au **siège social des chocolats Weiss**

1 rue Eugène Weiss 42000 SAINT-ETIENNE

Le même jour se déroulera la conférence de presse du pôle France Gymnastique

Le montant de la participation financière du Département pour le fonctionnement du pôle France Gymnastique est fixé à 92 000 €.